



AGORAS MUTUALISTES

L'aventure sur la banquise, êtes-vous prêt pour le défi ?

Votre mutuelle propose régulièrement des Agoras mutualistes gratuites et ouvertes à tous sur des sujets liés à la santé et au mieux-vivre. À Saint-Étienne, une Agora sera organisée le jeudi 14 avril à 18h avec la projection du film *Aventure Hustive – Ensemble au bout du monde*, qui relate une expédition handi/valide dont l'objectif était d'atteindre le 80^e parallèle nord en kayak de mer. Vont-ils réussir ? Comment mieux vivre ensemble, valides et non valides ? Venez échanger, partager et débattre. Informations et inscription : www.agora-mutualiste.fr

SPORT ET HANDICAP

Des vélos adaptés pour une pratique thérapeutique

La Fondation Harmonie Mutuelle soutient des projets innovants en faveur de la jeunesse. À Valence, elle est aux côtés de l'association Coala (Club omnisport Adapei loisirs adaptés), qui développe des activités physiques adaptées pour des jeunes et des adultes en situation de handicap. L'association a souhaité équiper ses éducateurs sportifs et ses enseignants d'activité physique adaptée de vélos tandems. L'objectif : qu'ils proposent cette discipline aux personnes souffrant d'un handicap ou d'une déficience pour leur permettre

de travailler leur équilibre, de passer les vitesses en toute autonomie (grâce au dérailleur différencié du vélo tandem) et d'apprendre le Code de la route de façon sécurisée. Les vélos tandems seront donc mis à la disposition de ces publics lors de journées découverte ou d'entraînement, mais aussi à l'occasion de séjours itinérants comme le parcours culturel et sportif de la Drôme des Collines, pour le festival de l'Art et la Matière. Pour avoir plus d'informations : www.coala26.com



ACTION SOCIALE

Favoriser l'accès aux soins pour tous

Tout adhérent peut solliciter le service Action sociale d'Harmonie Mutuelle, en toute confidentialité, s'il rencontre des difficultés financières liées à une maladie, un handicap ou une situation précaire (perte d'emploi, minima sociaux, décès...). Il bénéficie alors d'une écoute, de conseils et d'un accompagnement social. Une aide financière pour des frais de santé coûteux (soins dentaires, hospitalisation...) ainsi qu'une aide temporaire pour le règlement d'une partie des cotisations santé peuvent également lui être proposées. Chaque demande est examinée, de manière anonyme, par une commission territoriale composée d'élus de la mutuelle. Pour contacter l'Action sociale, un numéro unique, le 09 69 39 29 13 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8h à 18h30.